



Alfortville, le 12 décembre 2018

Madame, Monsieur,

Le CNEA a le plaisir de **vous convier à l'une des journées régionales d'information qui vous est dédiée.**

Afin de répondre au mieux aux questions de l'ensemble de nos adhérents, tous champs confondus, nous avons mis en place un **nouveau format** de réunions régionales juridiques.

Les **matinées** de ces journées de rencontre seront consacrées aux **actualités sociales, législatives et réglementaires** et les **après-midis** en groupe et dédiées spécifiquement à **une, deux ou trois conventions collectives** qui vous concernent.

Nous souhaitons ainsi créer l'opportunité **de temps d'échanges privilégiés** avec l'équipe du CNEA mais également entre **employeurs du même territoire** et aborder **des enjeux communs à vos champs conventionnels.**

Les réunions régionales se déroulent de 9 heures à 16 heures. Vous trouverez ci-joints : **le programme de cette journée, l'ordre du jour, le lieu** et autres informations pratiques.

Pour vous inscrire, rendez-vous dans **votre espace adhérent** et laissez-vous guider ! Le nombre de place étant **limité**, nous vous invitons à vous inscrire au plus vite.

Nous vous attendons nombreux à cette réunion qui, nous l'espérons, permettra d'alimenter les réflexions au service de l'accompagnement et de la représentation des employeurs des secteurs **de l'Animation, du Sport, du Tourisme Social et Familial et des Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs.**

Nous vous prions, Madame, Monsieur, de croire en l'assurance de nos sincères salutations.

Didier JACQUEMAIN
Président du CNEA

David CLUZEAU
Délégué Général du CNEA



PRÉSENTATION D'UNE JOURNÉE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES



Matinée • 9h à 12h

Actualités sociales, législatives et réglementaires :

- Loi avenir professionnel : compte Personnel de Formation, conseil en évolution professionnelle, plan et action de formation, entretien professionnel, apprentissage
- Comité Social et Economique : mise en place, rôle (dont négociation d'accord d'entreprise)

- Impôts à la source : Nouveauté pour janvier 2019
- Loi Macron décembre 2018 (prime fin d'année, heures supplémentaires/ complémentaires)

- Questions diverses

Temps d'échange



Déjeuner • 12h à 13h



Après-midi • 13h à 16h

Actualités relatives à la convention collective de l'Animation :

- Temps partiels : Durée minimale, Indemnité temps partiel
- Dialogue social : dispositif de branche
- Classification
- Congés de courte durée (avenant 166) ;
- Complémentaire santé (avenant 165) ;
- Questions diverses relative à la CCN Animation

Actualités relatives à la convention collective du TSF :

- Santé / Prévoyance (avenant 4 et 5 de l'accord du 17.11.16)
- Classification et rémunération (avenant 63)
- Dialogue social (avenant 61 et 62)
- Point sur les négociations en cours
- Questions diverses relatives la CCN TSF

NB : ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

Frais de participation

40 €/pers. pour les adhérents*

*déjeuner inclus

Inscription

Merci de vous inscrire en ligne dans votre espace adhérent et d'adresser votre règlement rapidement afin de valider votre inscription (chèque à l'ordre du CNEA)